



école
rockefeller



IFP Rockefeller
4 avenue Rockefeller – 69373 LYON CEDEX 08
Secrétariat Concours Puéricultrice
Dossier suivi par : Cécilia ROELLINGER
Email : cecilia-roellinger@ecole-rockefeller.com

CONCOURS PUERICULTRICE – 2018 LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

Ces documents viennent en complément de votre pré inscription en ligne et doivent être **envoyés en recommandé avec accusé de réception** à l'IFP Rockefeller, Concours Puéricultrice, 4 avenue Rockefeller, 69373 LYON CEDEX 08 avec la fiche de renseignements récapitulative de votre pré inscription. Cette fiche vous sera transmise par mail lors de la validation de votre pré inscription avec la confirmation de règlement.

Attention, il se peut que ces documents arrivent dans votre répertoire Spam ou Courrier indésirable suivant la configuration de votre messagerie (cas des adresses Gmail et Hotmail). Vérifiez tous vos répertoires mail et, en cas de non réception avérée, contactez le secrétariat.

Aucun dossier ne sera accepté s'il n'a pas préalablement fait l'objet d'une **pré inscription en ligne** sur le site Internet de l'École du **Judi 04 janvier 2018 à partir de 10h00 au Vendredi 16 février 2018 jusqu'à 16h00.**

• POUR TOUS LES CANDIDATS :

- Fiche de renseignements **DATÉE** et **SIGNÉE**
- Lettre **manuscrite** de **demande d'inscription** au concours (inutile de rédiger une lettre de motivation)
- Curriculum vitae
- Photocopie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité sur une seule page non découpée
(Permis de conduire non accepté)

• POUR LES CANDIDATS TITULAIRES DU D.E INFIRMIER OU SAGE-FEMME :

- Copie du diplôme d'état ou de l'autorisation d'exercice de la profession d'infirmier ou de sage-femme

• POUR LES CANDIDATS NON ENCORE DIPLÔMÉS :

- Attestation d'inscription en dernière année d'études conduisant à l'un des diplômes suscités ou certificat de scolarité.
(**Certificat d'inscription en licence non accepté**)



- **POUR LES CANDIDATS TITULAIRES D'UN DIPLÔME D'INFIRMIER OU DE SAGE-FEMME ÉTRANGER :**

- Relevé détaillé du programme des études d'infirmière ou de sage-femme suivies, précisant le nombre d'heures de cours par matière et par année de formation, la durée et le contenu des stages cliniques effectués au cours de la formation, le tout traduit en langue française par un traducteur assermenté et attesté par l'autorité compétente du pays qui a délivré le diplôme.
- Le dossier d'évaluation continue ou livret scolaire le tout traduit en langue française par un traducteur assermenté et attesté par l'autorité compétente du pays qui a délivré le diplôme.

- **POUR LES CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP :**

Conformément aux textes en vigueur, les candidats en situation de handicap peuvent demander à bénéficier de mesures particulières lors des examens et obtenir un tiers temps médical supplémentaire pour tout ou partie des épreuves du concours.

Si vous habitez dans le RHÔNE ou LA MÉTROPOLE DU GRAND LYON depuis au moins 3 mois, téléchargez le dossier de « demande de mesures particulières » sur le site Internet de l'École Rockefeller dans la Rubrique Formation Sanitaire – Onglet Diplôme d'État de puéricultrice et déposez ce dossier dûment rempli auprès du Médecin de la MAISON DÉPARTEMENTALE–MÉTROPOLITAINE DES PERSONNES HANDICAPÉES.

Pour information : MAISON DÉPARTEMENTALE–MÉTROPOLITAINE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDMPH)
146 rue Pierre Corneille – 69483 Lyon cedex 03
N° Vert : 0 800 869 869
Courriel : handicap@grandlyon.com
Site Internet : <http://www.grandlyon.com/services/maison-departementale-et-metropolitaine-des-personnes-handicapees>

Si vous habitez dans un AUTRE DÉPARTEMENT depuis au moins 3 mois, contactez la MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES de votre département. Vous trouverez la liste détaillée des MDPH par département sur le site suivant : www.mdph.fr

Dans tous les cas, le résultat de cette demande devra parvenir à l'IFP **au plus tard le Jeudi 22 février 2018**.